

**C.E. 2023-2024-03**

**PROJET DE PROCÈS-VERBAL  
RÉUNION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT (C.É.)  
LE MERCREDI 31 JANVIER 2024, À 19 H 00  
À L'ÉCOLE DE LA GRANDE-HERMINE**

**Membres du CÉ  
qui étaient  
présent(e)s**

M <sup>me</sup> Bélanda Jacquier (P, présidente)	M <sup>me</sup> Charlotte Martel (ÉÉ, psychoéducatrice)
M <sup>me</sup> Sarah Bédard-Dubé (P)	M <sup>me</sup> Annick Bureau (ÉÉ)
M <sup>me</sup> Corinne Biolay (P)	M <sup>me</sup> Maude Auclair (SDG)
M <sup>me</sup> Geneviève Marcil (P)	M <sup>me</sup> Geneviève Labrecque (ÉÉ)
M. Derek Picard-Fortin (P, substitut)	M <sup>me</sup> Marie-Hélène Goupil (ÉÉ, TES)
M <sup>me</sup> M Pascale Desbiens (VC, CCJGD)	

**Assistent à la  
rencontre :**

M<sup>me</sup> Sonia Doucet (Directrice)

**Se sont  
excusé(e)s :**

M<sup>me</sup> Cyanne Tremblay (P)  
M<sup>me</sup> Mélissa Noël (P)  
M<sup>me</sup> Katia Couture (VC, PRA)

P : Parent  
ÉÉ : Équipe-école  
VC : Vie communautaire  
SDG : Service de garde  
CCJGD : Centre communautaire Jean-Guy Drolet  
PRA : Patro Roc-Amadour

**1. Mot de bienvenue**

- Présences et quorum.
- Le quorum est constaté.

**2. Proposition et adoption de l'ordre du jour**

- L'ordre du jour est approuvé

Proposé par Maude Auclair  
Appuyé par Geneviève Labrecque

**Résolution CE-23-24-23**

**3. Adoption du procès-verbal du 1<sup>er</sup> novembre 2023**

- Le procès-verbal est adopté sans modification.

Proposé par Sarah Bédard-Dubé  
Appuyé par Geneviève Marcil

**Résolution CE-23-24-24**

**4. Suivis au procès-verbal du 27 septembre 2023**

Suivi du PV : Mme Doucet nous informe qu'il y a eu une première rencontre entre les enseignants de l'école française et notre équipe école. La glace est cassée et les échanges vont continuer dans les prochains mois. On envisage peut-être envoyer quelques enseignants l'an prochain. Nos élèves seront possiblement appelés à vivre des projets en collaboration avec ceux de la France.

**5. Parole au public**

- Aucun membre du public n'est présent.

## **6. Parole à l'organisme de participation des parents**

- Aucun point.

## **7. Parole au représentant du comité de parents**

- Personne n'a assisté au comité de parents. Bélanda a eu des renseignements venant d'un participant d'une autre école qui disait que les échanges cette année sont moins stimulants que l'année dernière.

## **8. Vie communautaire**

Centre communautaire Jean-Guy Drolet : Ils ont offert un petit camp de jour les deux dernières semaines de grève en décembre dernier. Le service a été très apprécié des familles. Les renseignements concernant le camp de la semaine de relâche scolaire ont été diffusés dans l'Info-Parent publié le 31 janvier. Les renseignements concernant le camp de jour estival ne sont pas encore disponibles.

## **Points de décision**

### **9. Nouvelle représentante de la communauté**

Suite à la démission de Katia du Patro Roc-Amadour, Mme Doucet propose que Dave Wyers, nouveau coordonnateur jeunesse au Patro Roc-Amadour, soit le deuxième représentant de la communauté.

Proposé par Derek Picard-Fortin  
Appuyé par Geneviève Labrecque

### **Résolution CE-23-24-25**

### **10. Grille-matière 2024-2025 (temps d'enseignement des spécialistes)**

Mme Doucet nous informe que son équipe école propose le statu quo.

La grille matière présentée est acceptée.

Proposé par Marie-Hélène Goupil  
Appuyé par Corine Biolay

### **Résolution CE-23-24-26**

### **11. Maintien de l'ajout d'une période d'anglais au 3<sup>e</sup> cycle pour 2024-2025**

Geneviève Labrecque explique l'avantage de cet ajout qui est bénéfique pour nos élèves.

Proposé par Corine Biolay  
Appuyé par Geneviève Marcil

### **Résolution CE-23-24-27**

### **12. Coût chargé aux parents pour les sorties**

Mme Doucet nous informe que, compte tenu de la hausse des frais des autobus scolaire, l'équipe école aimerait avoir la possibilité de demander un maximum de 20\$ (au lieu de 10\$) aux parents du préscolaire, du 1<sup>er</sup> cycle et de 5<sup>e</sup> année pour les sorties éducatives pour l'ensemble de l'année. À noter qu'on demande déjà

50\$ maximum par élève pour le projet plein air au 2<sup>e</sup> cycle, et 25\$ maximum par élève de 6<sup>e</sup> année.

Mme Doucet rappelle que les parents qui ne seraient pas capable de payer les frais de sorties pourront obtenir de l'aide financière grâce au fonds d'aide qui est beaucoup moins sollicité depuis l'ouverture de l'école Stadacona.

La révision de la mission du fonds d'aide pourra être revue au prochain C.É..

Proposé par Charlotte Martel  
Appuyé par Derek Picard-Fortin

### **Résolution CE-23-24-28**

#### **13. Demande d'utilisation du budget du C.É.**

Mme Doucet demande à chaque année un 350\$ pour la semaine des enseignants et du service de garde ainsi que 300\$ pour le 5 à 7 des partenaires. Cette année, elle souhaiterait obtenir un montant supplémentaire pour les ateliers de Mme Jardine en 1<sup>re</sup> année. Le montant total demandé sera de 896\$. Geneviève Labrecque propose d'utiliser une partie d'une demande financière de la fondation Monique Fitzbach pour financer le manque à gagner de 500\$.

Le montant de 350\$ pour la semaine des enseignants et du service de garde

Proposé par Corine Biolay  
Appuyé par Derek Picard-Fortin

### **Résolution CE-23-24-29**

Le montant de 300\$ pour le 5 à 7 des partenaires

Proposé par Derek Picard-Fortin  
Appuyé par Corine Biolay

### **Résolution CE-23-24-30**

Le montant de 246\$ pour les ateliers de Mme Jardine en 1<sup>re</sup> année

Proposé par Geneviève Labrecque  
Appuyé par Charlotte Martel

### **Résolution CE-23-24-31**

#### **14. Programmation des sorties éducatives**

Mme Doucet présente les sorties proposées pour chaque cycle.

Toutes les sorties sont acceptées.

Proposé par Sarah Bédard-Dubé  
Appuyé par Geneviève Marcil

### **Résolution CE-23-24-32**

## 15. Campagnes de financement pour le projet plein air

Mme Doucet aimerait avoir l'accord du C.É. pour les moyens de financement suivants : carte à gratter, parascolaire de soccer, ramassage de, vente de chandails aux couleurs de l'école.

Proposé par Corine Biolay  
Appuyé par Geneviève Marcil

## Résolution CE-23-24-33

## 16. Consultation du C.É. auprès des élèves

Mme Doucet nous rappelle que nous devons consulter les élèves à chaque année et cherche des suggestions de sujets.

Mme Goupil constate que de nombreux élèves vivent de l'anxiété. Elle aimerait pouvoir consulter les élèves à ce sujet pour pouvoir trouver des moyens pour aider les élèves. Le C.É. propose de garder ce sujet pour un autre type de consultation compte tenue de la teneur du sujet.

Il est proposé de consulter les élèves du conseil sur la fête de fin d'année, et de mener une consultation auprès de l'ensemble des élèves concernant l'offre d'activités en parascolaire.

Proposé par Sarah Bédard-Dubé  
Appuyé par Corine Biolay

## Résolution CE-23-24-34

## Points d'information et de discussion

### 17. Plan de rattrapage

Mme Doucet nous informe que du tutorat sera offert sur l'heure du dîner et après l'école par l'ensemble des enseignants titulaires du primaire auprès d'enfants ciblés. Deux ressources supplémentaires (enseignantes qualifiées) vont commencer dans les prochains jours pour aider en classe. Suite à l'arrivée de nombreux enfants allophones, une enseignante offrira du tutorat à ces élèves pour leur offrir un support en francisation.

### 18. Changements au régime pédagogique pour 2023-2024

La fin de la deuxième étape sera le 28 mars 2024 et les épreuves du Ministère compteront pour 10% de la note finale.

### 19. Prochaine rencontre

La prochaine rencontre sera le mercredi 27 mars à 18h30.

### 20. Levée de l'assemblée

Proposé par Marie-Hélène Goupil  
Appuyé par Geneviève Marcil

## Résolution CE-23-24-35

  
La directrice,  
Sonia Doucet

Notes prises par Pascale Desbiens

  
La présidente,  
Belinda Jacquier